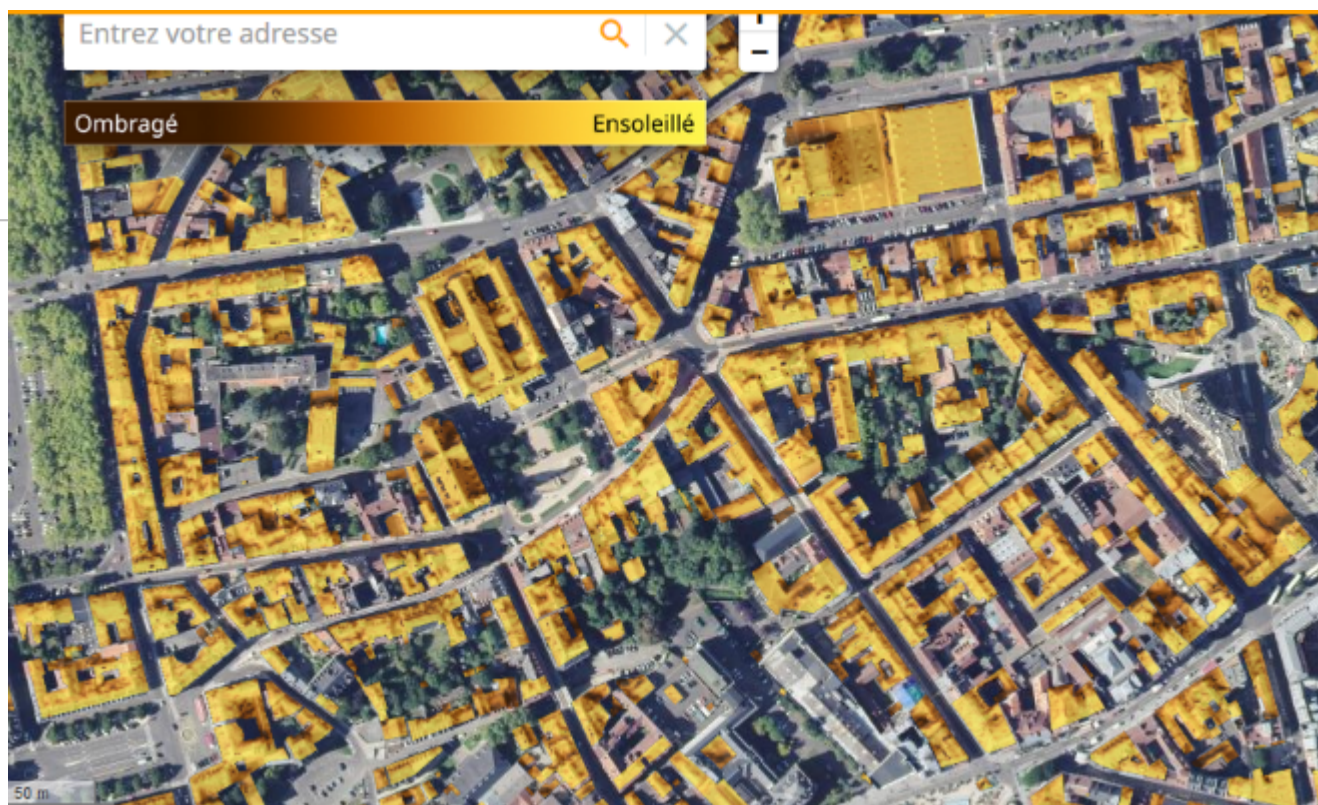


Environnement | Béarn : le cadastre solaire évalue la rentabilité énergétique de votre toit



Il a été présenté en début de semaine, à l'occasion du lancement officiel du Plan Action Climat de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP). Le « cadastre solaire », porté par la CAPBP et la Communauté de Communes du Haut-Béarn, est un nouvel outil en ligne d'information, de conseil et d'accompagnement qui vise à encourager les habitants mais aussi les entreprises et collectivités à équiper leurs toitures de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. En France une soixantaine de collectivités ont déjà développé ce service qui décrypte le potentiel solaire d'un bâtiment. Dans les Pyrénées-Atlantiques, CAPBP et CCHB espèrent bien convaincre l'ensemble des collectivités béarnaises de proposer ce service. Présentation d'un outil qui a également vocation à lutter contre les arnaques aux panneaux solaires.

A tous ceux qui hésitent à faire installer un ou des panneau(x) solaire(s) sur son toit, [le cadastre solaire](#), qui est une cartographie du potentiel solaire d'une région, est sans aucun doute un outil précieux. Et les deux communautés de communes béarnaises alliées autour de ce projet, comptent bien sur ce dernier pour provoquer le déclic chez leurs habitants...

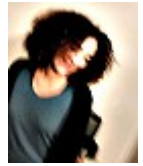
Révélant le potentiel solaire d'un bâtiment, le cadastre solaire permet en effet à son propriétaire d'en connaître la rentabilité énergétique, et donc économique en cas de pose d'un système solaire sur sa toiture. Mieux, cette cartographie, développé par la société in Sun We Trust, permet de connaître le potentiel à la fois thermique et photovoltaïque des toitures, tant en injection sur le réseau qu'en autoconsommation. Il calcule également le coût moyen de l'opération, le montant des économies escomptées, et propose une simulation économique du projet sur 20 ans, avec ou sans emprunt. Il n'oublie pas non plus de vous informer sur les aides économiques potentielles... Et, a priori, pas de fausse promesse, puisque d'une part c'est bien la surface exploitable souhaitée qui est prise en compte dans les calculs (et non la toiture dans son ensemble), de même que les contraintes architecturales et paysagères qui peuvent concernées votre habitat (notamment le patrimoine classé)...

Accompagnement gratuit et artisans locaux

Autant d'informations à portée de clics, qui peuvent également permettre de lutter contre le démarchage abusif pas si rare en matière de panneaux solaires. Par ailleurs [le site](#) du cadastre solaire propose également un

accompagnement gratuit par chat, mail ou téléphone directement avec un conseiller pour toutes questions complémentaires, sur les démarches administratives notamment. En outre une fois convaincu, la plateforme référence un certain nombre de professionnels, installateurs locaux sélectionnés en fonction de leur labellisation (RGE notamment) mais aussi d'une grille qualitative stricte... Et vous propose de vous mettre en relation avec celui de votre choix!

Le cadastre solaire en Béarn : <https://bearn.insunwetrust.solar>



Solène Méric

Crédit Photo : Copie Ecran <https://bearn.insunwetrust.solar/simulateur>

Publié sur aqui.fr le 06/12/2018

[Url de cet article](#)